



LA CHARTE DE L'ELU CGT HOP

« SI TU TREMBLES D'INDIGNATION À CHAQUE INJUSTICE,
ALORS TU ES UN DE MES CAMARADES »

1/ LE SYNDICAT ET L'ELU

Le syndicat impulse la démarche syndicale de la CGT , à la fois sa mise en œuvre avec

les syndiqués ainsi que la consultation avant toute signature d'accord .

Le syndicat demande un compte rendu régulier à ses élu(e)s et mandaté(e)s qu'il a désignés.

Le syndicat doit permettre aux élu(e)s ou mandaté(e)s d'exercer leur mission dans les meilleurs conditions .

Il doit veiller à ce que le mandaté(e) participe à la vie du syndicat et à son organisation .

Le syndicat accompagne l'élue(e) en lui proposant des formations , des abonnements aux diverses publications de la cgt ...

2/ L'ELU ET L'IMAGE DE LA CGT

Chez HOP les élu(e)s viennent de différents métiers , horizons politiques ou géographiques .

Pour certains élu(e)s il n'est pas forcément évident de porter l'étiquette CGT . Il est pourtant essentiel en tant qu'élu(e) d'assumer , de porter et de véhiculer les valeurs de notre syndicat .

Chaque élu(e) se doit dans son quotidien et au travail de se transformer en formateur pour expliquer et défendre nos idées . Ce n'est pas faire de la propagande mais seulement se battre pour ce qui nous semble le plus juste et le plus acceptable pour notre société et dans le monde du travail .

Enfin être élu(e) CGT c'est aussi participer aux mouvements nationaux pour défendre nos acquis fondamentaux (retraites , temps de travail , service publique)

3/ L'ELU ET LES SALARIES

Etre élu(e) CGT c'est accepter une grande responsabilité vis à vis des salariés .

Son premier rôle est de faire remonter et aboutir par tous les moyens en sa possession les revendications des salariés au niveau de l'entreprise .

L'élu(e) doit donc accepter d'être scruté , commenté et jugé en permanence par les salariés et doit donc accepter la critique

(regardez comment en tant que citoyen vous jugez en permanence les politiques ... et bien les salariés font la même chose avec les syndicalistes)

Etre élu(e) c'est aussi donner envie d'adhérer à notre syndicat ou a minima donner envie de voter CGT, lorsque tu discutes avec un salarié.

4/ L'ELU ET LA DIRECTION

Un(e) élu(e) est amené lors de son mandat à participer à diverses instances (CSE ,commissions diverses , négociations ...) et donc à côtoyer et discuter régulièrement avec des membres de la direction .

L'élu(e) se doit d'être respectueux et courtois avec ses interlocuteurs mais ne doit en aucun cas créer des liens de proximité qui pourraient le mettre en situation d'être influencé dans son jugement (méfiez vous des petits SMS sympathiques de certaines personnes de la direction ...)

Les élu(e)s doivent également faire très attention à leurs discussions en OFF (discussions de couloirs ...) car parfois une parole peut être considéré comme un engagement .

5/ L'ELU ET SON PERIMETRE D'ACTION



Les élu(e)s CGT sont présents dans différentes instances. Chaque instance traite des sujets spécifiques.

Un(e) élu(e) CSE participera aux discussions concernant les orientations stratégiques, les finances et décisions importantes prises par la direction ...

Un membre d'une commission SSCT travaillera sur les sujets liés aux conditions de travail et à la sécurité .

Un représentant de proximité se chargera de recueillir les problématiques rencontrées au quotidien par les salarié(e)s et enfin les délégués syndicaux se chargent de négocier les accords et de traiter des situations individuelles .

Il est donc impératif pour le bon fonctionnement et une bonne coordination de nos instances que chaque élu(e) respecte son champ d'action et ne vienne pas interférer le périmètre des autres .

(EX : un(e) élu(e) RP ne peut pas prendre l'initiative seul(e) d'écrire à la direction pour demander de rentrer en négociation sur un sujet de temps de travail ou rémunération ... dans ce cas il avertit son syndicat qui se chargera de transmettre cette demande)

6/ L'ELU ET LES AUTRES SYNDICATS

Lors de son mandat un(e) élu(e) CGT sera amené à côtoyer les membres des autres syndicats .

L'élu(e) dans la mesure du possible se doit de respecter les positions et opinions différentes des autres syndicats mais il doit veiller à ne pas se laisser influencer au point d'aller sur des positions contraires aux valeurs de notre syndicat .

Donc chaque élu(e) doit être vigilant lorsqu'il discute avec les autres syndicats pour ne pas se laisser manipuler .

Cependant il est parfois nécessaire sur des sujets importants et pour donner du poids à l'action

syndicale de fonctionner avec des alliances ou bien en intersyndicale .

(EX : pour la sauvegarde d'un site de hop les syndicats peuvent créer une intersyndicale pour discuter et avoir le soutien des politiques ...)

7/ L'ELU ET LA FORMATION

Pour bien appréhender son mandat , pour bien connaître ce que représente la CGT sa riche histoire et ses valeurs , un(e) élu(e) doit impérativement se former durant son mandat .

Ceci est un des points les plus importants du document d'orientations présenté au dernier congrès .

8/ L'ELU ET LES DELEGATIONS

Un(e) élu(e) avec un mandat bénéficie d'un certain nombre d'heures de délégation .

Ces heures doivent lui permettre d'effectuer son travail syndical sans impacter son temps personnel.

Ces heures lui appartiennent et il a l'autonomie pour les poser comme bon lui semble. Toutefois il est nécessaire que l'élu(e) prenne conscience que ces heures de délégation ne sont pas des jours de congés payés et qu'il faut respecter une certaine déontologie .

En effet il n'est pas acceptable de poser des jours de délégation pour allonger des vacances ou bien pendant des jours fériés et dimanche .

Cependant une certaine tolérance peut être appliquée pour des élu(e)s avec des plannings particuliers (PNC ou techs pistes par ex)

Le syndicat sera donc vigilant quant à l'utilisation de ces heures de délégation.

9/ L'ELU ET LA DECONNEXION

Etre élu(e) à la CGT demande beaucoup de travail et d'investissement ...

Mais au même titre que n'importe quel salarié de l'entreprise un(e) élu(e) a le droit à la déconnexion .

Lorsque vous êtes en vacances , en week end avec vos familles , il est impératif de se déconnecter avec le syndicat .

Personne n'est indispensable et on finit toujours par trouver une réponse avec d'autres interlocuteurs . Pour tenir un mandat de 4 ans et pour maintenir votre santé mentale et physique il est nécessaire de s'accorder des vrais moments de repos .

(EX : éviter de donner l'habitude aux salariés d'être joignable H24 et 7/7 jours ...)

10/ L'ELU ET LES VALEURS DE LA CGT

« celui qui n'a pas le courage de se rebeller, n'a pas le droit de se lamenter »

La CGT défend les principes de paix, de fraternité et de laïcité . Héritière des valeurs d'humanisme et d'internationalisme elle doit se battre pour le vivre ensemble , la démocratie , le respect d'autrui et défendre les intérêts des salariés .

La CGT doit lutter contre toute forme de discriminations , racisme, xénophobie ,anti-féminisme et toutes sortes d'exclusions .

Elle doit se battre pour l'égalité femmes/hommes , la liberté des droits syndicaux et l'exercice de la citoyenneté et de la défense de l'environnement .